

SS4 - OPERATEUR DE CHANTIER (Formation de recyclage)



Formation 100% en présentiel
Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis)



7 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 350,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant
programmation au planning
annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant
de favoriser le développement des
compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Examen de validation des acquis :

Evaluation théorique de 20 minutes sur
la base d'un QCM et/ou de questions à
réponses courtes

Evaluation pratique d'une heure
portant sur l'analyse d'une mise en
situation

A l'issue de la formation et selon la
réussite de l'évaluation des acquis,
validation de la formation par le
formateur

FORMALISATION

Attestation de compétence

PARTICIPANTS

Nombre maximum : 10



PUBLIC

Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code du travail
en tant qu'opérateur de chantier et ayant déjà suivi la formation préalable



PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation initiale à la prévention du risque amiante public
Opérateur de chantier

- Attestation médicale d'aptitude au poste de travail, ainsi que l'attestation de
compétence de la dernière formation datant de moins de 3 ans.



OBJECTIFS

Répondre à l'obligation réglementaire de recyclage périodique (tous les 3 ans)
de la formation à la prévention du risque amiante du personnel Opérateur de
chantier amené à concevoir des travaux comportant un risque d'émission de
fibres d'amiantes (interventions dites de " Sous-Section 4" du Code du travail)
selon les dispositions de l'arrêté du 23 février 2012





PROGRAMME

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ; Etre capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ; Etre capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ; Etre capable d'appliquer un mode opératoire.



FORMATEURS

Formateur salariés et/ou partenaires, experts dans le domaine des risques l'amiante



MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation sur vidéoprojecteur, exposés, échanges, expérience terrain, cas pratique, schéma dynamique et livret sur l'extranet du stagiaire



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations en présentielle sont réalisées dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable), celles de nos partenaires ou en location (ERP).

Pour toute question notre référent Handicap est joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 61% (81 participants ont répondu / 51 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM



04 66 21 21 46

